

EXEMPLAIRE A DESTINATION DU PATIENT (1/2)

Madame, Monsieur,

Un membre de votre équipe de prise en charge vous recommande l'utilisation des services OIIS pour améliorer votre prise en charge OU fait appel à une structure utilisant les services OIIS. Le programme OIIS est conduit par l'Agence de santé de l'océan Indien, et soutenu par des professionnels de santé de La Réunion.

COMMENT FONCTIONNE LE PROGRAMME OIIS ?

Le but des services OIIS est de mieux coordonner l'action des professionnels de santé qui vous accompagnent. Il s'agit aussi de mettre en œuvre, avec vous, un parcours de soin efficace et adapté à vos choix de vie. Pour assurer la bonne coordination des soins, les professionnels qui vous suivent devront pouvoir échanger des informations vous concernant. Ces professionnels sont les personnes que vous avez choisies pour s'occuper de votre santé. Les informations qu'ils échangent sont relatives à votre état de santé.

TRAITEMENT DES INFORMATIONS

Dans le cadre des services OIIS, les professionnels de santé qui vous accompagnent acceptent les Conditions Générales d'Utilisation qui encadrent strictement les échanges d'information. Ces CGU fixent les principes éthiques et déontologiques de votre prise en charge, et définissent des critères de confidentialité. Elles garantissent que seules les informations **nécessaires à vos soins** et à votre accompagnement seront échangées. **Les informations sur votre suivi restent par ailleurs strictement protégées par le secret professionnel.** Le GCS TESIS est responsable du traitement de vos informations.

La durée légale de conservation des données est de 10 ans.

UTILISATION DES DONNÉES

Lorsque vous ou votre équipe de prise en charge utilisez les services OIIS, vous êtes informé de **l'utilisation de vos données de santé dans le cadre d'études épidémiologiques.** Cela veut dire que les données de votre suivi peuvent être extraites et associées à d'autres pour mesurer le résultat global du programme et à terme participer à des études épidémiologiques. Dans ce cadre, les données qui vous concernent **sont rendues anonymes** : il est impossible de les relier à votre identité, par quelque moyen que ce soit.

SÉCURITÉ DES DONNÉES

Dans le cadre des services OIIS, **vos données de santé personnelles sont protégées** et hébergées sur un serveur sécurisé et agréé situé à La Réunion. Leur transmission dématérialisée au sein de votre équipe de prise en charge répond à des contraintes de sécurité réglementées.

EXEMPLAIRE A DESTINATION DU PATIENT (2/2)

VOS DROITS

Vous avez le droit d'accéder à toutes les données de santé qui sont échangées vous concernant. Vous pouvez à tout moment demander leur rectification, ou leur effacement.

Vous avez également le droit de vérifier qui accède à vos données de santé personnelles, et de connaître les données qui sont consultées. L'historique complet de ces accès est sauvegardé, et vous sera remis à votre demande.

Pour ce faire, adressez une demande de rectification ou de retrait de vos données de santé, en joignant une photocopie de votre carte d'identité par e-mail : contact@oiis.re ou par courrier adressé à Dr Michel BOHRER, Médecin Hébergeur, 14 Chemin des Anglais, Bâtiment A, local n°3, 97420 LE PORT.

Votre Médecin traitant peut vous conseiller sur ce choix. Parlez-en.

L'ÉVOLUTION DE VOTRE CHOIX

Votre consentement n'est pas définitif. Vous êtes libre à tout moment de revenir en arrière. **Dès que vous le souhaitez, vous pouvez décider de mettre fin à votre participation au programme.** Dans ce cas, votre prise en charge habituelle sera poursuivie sans aucun changement. Un accès identique aux soins vous est garanti. Pour mettre fin à votre participation au programme : contact@oiis.re ou par courrier adressé à Dr Michel BOHRER, Médecin Hébergeur, 14 Chemin des Anglais, Bâtiment A, local n°3, 97420 LE PORT.

Votre Médecin traitant peut vous conseiller sur ce choix. Parlez-en.

VOTRE CONSENTEMENT

Le professionnel de santé ou la structure qui sollicite votre consentement vous informe du contenu du parcours de soin proposé. Il vous en explique les modalités pratiques, et vous pouvez lui demander toutes les précisions qui vous semblent utiles avant de prendre votre décision.

Votre consentement porte sur **le traitement et le partage de vos données de santé** entre les professionnels participant à votre prise en charge. Le consentement doit également être recueilli pour offrir la possibilité à des médecins habilités d'accéder à votre dossier patient en cas d'urgence médicale. Lorsque cette fonction est activée, l'accès est tracé et un motif doit être renseigné.